

# LE PRESIDENT

## JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 26 Juin 1849.

### Assaut livré à la ville de Rome.

Toulon, 9 heures du soir.

L'Orénoque est arrivée de Civita Vecchia ce soir, à sept heures et demie, au moment où nous allions mettre sous presse.

Nous suspendons notre tirage pour faire connaître à nos lecteurs les nouvelles apportées par cette frégate, et nous pouvons les donner comme certaines.

Rome a été attaquée le 21, à onze heures du soir; nos troupes ont donné l'assaut avec une intrépidité au-dessus de tout éloge, et les soldats français se sont bientôt rendus maîtres des remparts.

Les pertes que l'armée française a éprouvées sont peu considérables, car, au moment où l'on donnait ces nouvelles, les états de l'ambulance ne portaient que 2 officiers et 10 soldats blessés.

Voici, du reste, des renseignements très précis que nous donnons comme officiels, et qui arrivent du théâtre même de la guerre :

A la tranchée, 22 juin, 2 h du matin.

L'assaut a été donné le 21, à 11 heures du soir. Trois colonnes ont gravi les brèches faites aux bastions 6 et 7 et à la courtine qui les unit.

Les troupes ont marché résolument et ont enlevé les positions sans grandes pertes. A l'heure qu'il est l'ambulance n'a reçu que deux capitaines et 8 ou 10 hommes.

Le gabionnage établi à la gorge des deux bastions est fort avancé, et les logements seront assurés avant le jour. 50 prisonniers, dont 3 officiers, viennent d'être amenés; enfin l'ensemble des opérations est des plus satisfaisants.

### Souscriptions à la suite du 15 juin.

Le lendemain du jour où l'émeute fut vaincue par notre armée si brave et si dévouée à l'ordre, la première pensée qui vint au cœur des Lyonnais fut un sentiment de gratitude pour les soldats qui venaient d'arracher notre ville aux saturnales de l'anarchie. Ce n'était pas assez de pleurer sur les morts; ce n'était pas assez de plaindre les blessés; il fallait secourir ceux qui souffraient encore, et offrir aux parents des tués un témoignage de notre reconnaissance. Des souscriptions s'ouvrirent dans ce but spécial, et l'on a déjà recueilli des sommes importantes.

Un peu plus tard, on s'aperçut qu'il y avait des victimes ailleurs que dans les rangs de l'armée. Des familles innocentes avaient eu leur mobilier brisé, leurs instruments de travail anéanti; des hommes inoffensifs avaient été atteints; les balles et les boules avaient frappé à côté des coupables. Là aussi il y avait des douleurs légitimes à soulager, des plaies cruelles à fermer. Le conseil municipal de notre ville, saisi par M. le maire d'un projet de souscription, pensa qu'il serait d'un bon exemple de confondre toutes les souffrances honorables pour les adoucir par des bienfaits communs. Une souscription s'est donc ouverte, sous les auspices de la ville, au profit des blessés militaires et des victimes civiles innocentes; en même temps, M. le maire invita les souscriptions déjà ouvertes à se réunir à celle de la municipalité. C'est cet appel qui a provoqué des divisions d'opinions et des discussions passionnées; divisions et discussions regrettables au point de vue de l'humanité et au point de vue de la conciliation qu'il faut ramener parmi les divers éléments de la population lyonnaise.

La souscription pour l'armée est une preuve de gratitude et de vive sympathie, mais elle est aussi un secours, ne l'oublions pas. Ce dernier caractère est celui qui domine les autres; sans cela, la souscription, au lieu d'être destinée aux blessés et aux pa-

rents des morts seulement, serait offerte à toute l'armée, car ceux qui ont traversé le combat sans blessures, ont bien mérité des Lyonnais tout autant que ceux qui ont été frappés par les balles de l'émeute.

La reconnaissance pour l'armée s'allie donc parfaitement à la générosité réparatrice qui veut effacer le mal remédiable, et l'on pourrait, sans trop s'écarter du but de la souscription, comprendre dans son œuvre les victimes civiles innocentes.

Quant à ouvrir une seconde souscription distincte pour les victimes civiles, ce serait une imprudence. Si la somme recueillie n'égale pas celle offerte pour l'armée, il y aura des jalousies; si elle est inférieure, des recriminations; si, enfin, — et c'est le plus probable — la souscription avorte sans produire aucun résultat, les ouvriers diront que les bourgeois ont de l'argent pour les soldats qui soutiennent leur cause, mais qu'il n'en ont point pour les souffrances du peuple. Tout le monde comprendra qu'il est dangereux de donner naissance à de semblables courants d'opinion.

Déjà, entre la souscription de la mairie et celle du comité central s'établit une rivalité profonde, et, à entendre ce qui se dit dans l'un et l'autre camp, on croirait vraiment qu'il s'agit de tout autre chose que d'une manifestation patriotique et généreuse.

Il est inutile d'espérer que l'on se rallie au conseil municipal; trop de gens ont pris plaisir à envenimer la question pour qu'elle puisse être résolue dans l'intérêt de la concorde; il y aura division jusqu'à la fin, et nous ne comptons que sur l'armée pour la faire cesser.

Les sommes recueillies pour les blessés de l'armée seront versées entre les mains du général Gemeau; qui en disposera à son gré; celles recueillies par la municipalité seront réparties par une commission mixte, dont le général Gemeau fera certainement partie. Eh bien! nous en avons la conviction, l'ho-

### FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

## La Croix de Créteil.

I.

### La route des souvenirs.

L'heure du départ sonne; l'astre des nuits sourit aux couples amoureux qui, bercés par l'onde tranquille, se laissent aller à la douce rêverie; dans leurs songes d'or, la grande ombre de l'empereur se montre à eux; alors, les bénédictions les plus sympathiques sont prodiguées à l'illustre conquérant de l'Europe, au créateur du canal Saint-Maur et de la Légion-d'Honneur.

Puisque les souvenirs nous reportent au temps de l'empire, avant de nous éloigner entièrement de la Marne, jetons un coup-d'œil sur cette ravissante habitation, jalon qui enseigne que la commune Créteil. C'est la demeure d'un vieux de la vieille, du général de M...

A cent pas de cette villa, vous vous trouvez en face d'une construction monacale, dont le replâtrage moderne vous indique qu'on a cherché à la convertir en château; la chapelle sert d'orangerie et de serre, son clocheton de pigeonnier. Là encore, c'est le séjour d'une gloire française, du général de M...

Gravissez maintenant la route nouvelle, conduisant à l'église de Créteil, et vous serez bientôt arrivé à la jonction de deux chemins: celui de l'église et celui des prairies.

A cette jonction s'élève un tertre; sur ce tertre, le signe vénéré de la chrétienté...

Le lecteur nous a compris: nous sommes au pied de la Croix de Créteil!

II.

### Notre-Dame des Carmes.

L'an de grâce 1379 venait de commencer. La baronne de la Rochemarne, dame de haut et puissant seigneur de Vermont, chevalier de Saint-Louis, chargé d'affaires du roi de France près de son féal cousin l'empereur du Bas-Empire, après avoir reçu les derniers sacrements de l'église, des mains de l'évêque de Paris, le 3 janvier de ladite année, rendit l'âme.

La veille de sa mort, la baronne de la Rochemarne

avait mandé près d'elle un homme de loi pour lui dicter ses dernières volontés. Le révérend père jésuite Théophile Gemeaux avait prévenu l'arrivée de ce dernier. Après une longue conversation, les intentions testamentaires de la baronne étaient totalement changées, et lorsque le tabellion pénétra dans l'appartement de la moribonde, elle pria celui-ci de vouloir bien se retirer, n'ayant aucunement besoin de son ministère.

En apercevant s'éloigner le père Théophile, le tabellion ne parut nullement surpris de l'accueil glacial que lui faisait la baronne de la Rochemarne.

— Madame la baronne ne prend aucune disposition pour assurer l'avenir de sa...

— Paix, messire... je sais ce qu'il me reste à faire avant d'aller rendre compte au créateur de mes actions d'ici bas.

— Eh! croyez-vous, madame la baronne, que le Dieu juste vous pardonnera d'abandonner ainsi le fruit, illégitime sans doute...

— Par sainte Bratrix, ma patronne, n'achevez pas... d'ailleurs, je viens de racheter cette faute énorme...

— En léguant au monastère de Notre-Dame des Carmes tout le patrimoine qui appartient...

— Ne suis-je donc pas libre, avant de mourir, de donner ce qui est de mon revenu à telle ou telle mai-

norable général, fidèle organe des sentiments qui animent notre armée, fera participer les victimes civiles innocentes aux secours destinés aux militaires. Après avoir eu le courage de la victoire, nos soldats nous serviront de modèles pour l'impartialité de la bienfaisance, pour la noblesse du cœur.

Il est fort à regretter que la mairie se soit laissé devancer par les souscriptions particulières; si elle avait pris l'initiative, tout le monde aurait marché avec elle, tandis qu'aujourd'hui chacun suit la route où il est engagé. En ce qui nous concerne, nous ne nous croyons pas le droit de changer la destination des fonds dont nous ne sommes que les dépositaires; les sommes que nous avons recueillies jusqu'à ce jour ont été versées pour les blessés de l'armée; elles seront remises au général Geleau. Mais à côté de cette souscription, qui demeure toujours ouverte, nous recevons les offrandes destinées à la mairie, et nous les déposerons dans la caisse municipale.

Toutes ces divergences sont d'un mauvais effet, et nous faisons des vœux sincères pour qu'elles cessent au plus tôt.

Les journaux de Marseille nous annoncent qu'assassinat a été donné à Rome le 21 à 11 heures du soir. Trois colonnes ont pénétré sur le rempart dont elles étaient maîtresses quelques instants après. Comme toutes les rues de la ville sont barricadées, nos troupes se sont sollement ét blés dans leurs nouvelles positions, et de là elles pénétreront dans l'intérieur de Rome en tournant les barricades, le général Oudinot voulant jusqu'à la fin suivre le système de modération qu'il a adopté.

Quelques coups de canon jetés dans la ville, et une heure de bombardement acheveraient la défaite de Mezzio; mais les Français ont à cœur de ne rien ajouter aux dégâts qu'un vandisme impitoyable a commis dans les églises, dans les palais, partout où un souvenir historique, partout où une œuvre d'art tentait la cupidité des révolutionnaires.

Dès ce moment, Rome peut être considérée comme au pouvoir de nos troupes, et les prochains arrivages nous apprendront sans doute que le drapeau français flotte sur la tour St-ANGE.

L'Assemblée nationale de Francfort, après s'être réfugiée à Stuttgart, vient d'en être chassée par deux escadrons de cavalerie wurtembergeoise. Ainsi, cette fameuse assemblée qui devait régénérer l'Allemagne, est réduite à chercher un asile que personne ne veut lui donner. Elle est morte de fait, après avoir été tuée moralement par l'absence d'un pouvoir exécutif fort et énergique.

L'unité allemande voulait se constituer et s'appuyer sur un lien plus étroit que l'ancienne diète, et elle avait choisi pour atteindre ce but légitime la route des révolutions. Cette tentative n'a abouti qu'à isoler l'Autriche et à établir la suprématie de la Prusse. Quant à l'Allemagne, si elle veut réellement devenir homogène, il faut qu'elle adopte dans tous ses Etats les mêmes monnaies, les mêmes poids et mesures, le même système d'instruction, la même législation civile et commerciale. Une fois ces réformes accom-

plies, l'Allemagne sera plus rapprochée de l'unité que si elle avait un empereur reconnu ou une assemblée nationale souveraine.

On commence à s'occuper dans notre ville des élections du 8 juillet prochain; quelques noms sont déjà mis en avant. Le parti modéré ne doit pas s'abuser sur la victoire qu'il vient de remporter contre l'émeute; il a toujours en face de lui une organisation puissante, une propagande active et il faut qu'il vote uni s'il veut remporter la victoire.

La dernière liste adoptée par les comités réunis était trop entachée de coterie, elle avait ce cachet de personnalité qu'il faut éviter dans les œuvres collectives. Aujourd'hui nous n'avons qu'un nom à proclamer, et sa signification doit être d'autant plus éclatante qu'il servira de protestation contre les élections socialistes du 13 mai.

Le département du Rhône a une revanche à prendre, qu'on ne l'oublie pas dans les comités, et qu'on n'achète pas l'union au prix d'un choix trop faible. Il faut cette fois, non pas un nom qui ne froisse personne, mais un nom qui domine tous les autres.

#### Nouvelles d'Italie.

Turin, 23 juin.

L'un des remparts de la démagogie romaine vient de s'écrouler; les mazziniens sont maintenant tous dans leurs derniers retranchements. Ancône, après une défense de quinze jours, est tombée au pouvoir des Autrichiens, après une capitulation qui garantit la vie sauve aux habitants de la ville. L'entrée des troupes autrichiennes a eu lieu le 19. La garde nationale d'Ancône est dissoute.

Les nouvelles que nous avons de Rome sont à la date du 17. Le canon tonne toujours entre la porte St. Pancrazio et la porte Portese pour détruire des murs de défense élevés en seconde ligne à vis de la brèche qui a été pratiquée. Le 17 au matin, une trêve de quatre heures a été accordée par le général Oudinot pour ensevelir les morts.

L'armée française, au moyen des travaux du génie, est parvenue jusqu'au pied des murailles. On prétend qu'elle va les faire sauter par la mine. Dans tous les cas, les opérations de siège, qu'on a été obligé de faire dans toutes les règles de l'art, touchent à leur fin. Le dernier moment, le moment décisif, sera le moment de l'assaut. On sait que les assiégés, en pareil cas, ont des moyens de défense formidables, mais rien ne résistera à l'ardeur de votre armée, qui est décidée à en finir. Du reste, le général Oudinot compte toujours sur une capitulation dont il dictera les bases; il est probable que, d'une façon ou de l'autre, la solution ne peut plus désormais longtemps se faire attendre.

#### Nouvelles de Rome.

Le gouvernement a reçu les dépêches suivantes : Rapport de M. le général Oudinot au ministre de la guerre, en date de Villa Santucci, le 15 juin 1849.

Monsieur le ministre,

Je continue le résumé journalier des opérations du siège de Rome.

son de saintes personnes?

— Non, madame la baronne. Je vous le répète pour la millième fois depuis votre entrée dans cette communauté, vous ne pouvez pas laisser dans l'oubli la chair de votre chair, les os de vos os; cette enfant, après tout, est votre fille...

— Ma fille!... vous l'avez dit! mais son père est mort; et le baron de Rochemarne n'existe!... Que voulez-vous que je fasse pour sauvegarder l'honneur de la maison de mon mari, sinon de renier celle que j'aime de tout l'amour que son pauvre père m'avait voué? Si publiquement, comme vous me le conseillez bien encore, j'abandonne ma fortune à cette enfant, tout le monde, et le baron de Rochemarne le premier, connaîtra ma faute, mon déshonneur.

— Cependant on pourrait...

— C'est ce que j'ai fait, messire tabellion. Je donne au monastère de Notre-Dame des Carmes, pour les soins que j'y ai reçus depuis un an que je l'habite, toute ma fortune. En échange de cet acte, le père Théophile, agissant au nom et pour la vénérable mère Sainte-Dominique, promet que la communauté pourvoira sa vie durant, à tous les besoins de ma fille chérie...

— Vous a-t-on formulé cette promesse par écrit?

— Toujours aussi méfiant et injuste, messire!

— Dites plutôt, madame la baronne, toujours tabellion, et tabellion pour vous servir.

— Nullement, messire, ma résolution est bien prise, bien arrêtée; le diable ne me ferait pas changer d'idée.

— Je le crois parbleu bien! c'est lui qui vous conseille...

Un signe de croix fut la seule réponse de la baronne.

L'apparition nouvelle du révérend père Théophile mit fin au colloque du tabellion. Celui-ci se retira, promettant à la moribonde son retour pour la soirée.

Le jésuite l'accompagna jusqu'à la porte, en comprimant un sourire ironique.

Le tabellion n'était que tabellion et nullement médecin.

Le père Théophile, comme jésuite, était versé dans toutes les sciences physiques et métaphysiques. Depuis le matin, il s'était parfaitement rendu compte du degré d'intensité qu'avait atteint la maladie de la baronne de Rochemarne. En quittant la noble malade, il s'était rendu chez la supérieure de Notre-Dame des Carmes, la vénérable mère Sainte-Dominique, comme chacun la désignait alors, soit au creux de l'oreille, soit à la cour du roi de France, et lui avait fait part et du bon résultat de sa démarche, et de la fin

Du 13 au 14.

Le cheminement en avant de la 2e parallèle s'est exécuté de nuit sur une longueur de 84 mètres. Il a été relié à cette parallèle par un boyau de 64 mètres.

Dans la journée on a marché à la sape pleine pour continuer la place d'armes vers la gauche; aussitôt la nuit venue, ce travail sera poussé à la sape volante.

Les cheminements ont été élargis en avant; on y a pratiqué des gradins pour la fusillade.

La batterie n. 5 a réparé, la nuit, les merlons et embrasures mis hors de service par le feu de la veille.

Ce travail n'a point été inquiété. De son côté, l'ennemi a rétabli l'épaulement qui avait été démoli, et l'a couronné de crénaux au moyen desquels il a entretenu un feu continu de mousqueterie. Ce feu n'a jamais été éteint; plusieurs coups tirés à mitraille n'ont pu réussir à le faire cesser. L'ennemi se logeait derrière le moindre abri pour tirer aux embrasures avec persévérance et résolution.

Les coups d'éclaire qui, la veille, avaient inquiété les batteries 4 et 5 se sont renouvelés et n'ont pas cessé de sillonner le terrain. Il a été reconnu que ce feu provenait d'un ouvrage intérieur et voisin, autant qu'on peut le présumer, de la porte Saint-Pancrace.

Un des obus venus de cette batterie cachée est tombé dans la batterie n. 5, au milieu de l'approvisionnement des projectiles creux; heureusement, le feu a pu être arrêté, et on n'a eu à regretter que la blessure grave du maréchal-des-logis Doré, atteint d'un éclat.

La batterie n. 4 a dû s'occuper de nouveau de jeter bas le couronnement de sacs à terre rétabli de nuit par l'ennemi; plus tard, elle a tiré en brèche à 3 mètres au dessous du cordon; ce tir a eu de l'effet.

Vers quatre heures, on a cherché à couper la muraille trois mètres plus bas; on ne peut dire encore quel est le résultat du feu sur cette muraille en briques. La batterie a tiré 77 boulets de 24 et 70 de 16.

La batterie de mortiers a tiré en moyenne 4 bombes par heure de nuit dans les bastions 6 et 7; mais ce feu n'a pas été suffisant pour empêcher les travaux de réparation.

Le feu des batteries 1 et 2 a été entretenu sans grande vivacité; la première a tiré 4 coups d'obusier et 10 de 16 pour désorganiser les défenses supérieures du bastion 6. La batterie n. 2 a tiré 40 coups sur les batteries ennemies du Testaccio, de Saint-Alexis et celle intermédiaire.

À l'extrême gauche, la batterie n. 6 a travaillé de nuit à épaissir des traverses destinées à la préserver des feux d'éclaire venant du rempart de la porte Saint-Pancrace. Le jour, cette batterie a tiré en brèche contre le saillant du bastion 7; un obusier de 22 c. a brisé de nouveau sa flèche; on a fait peu d'usage du second, parce que les fusées sont presque toutes trop vives.

Du 14 au 15. — Le feu de la place a été très-vif pendant la nuit. On a fait 80 mètres de place d'armes à 69 mètres de la face droite du bastion 6, et environ 120 mètres de communication en zigzag pour arri-

prochaine de la bienfaisante baronne.

La supérieure n'avait pas appris sans émoi la présence d'un tabellion étranger aux intérêts de la communauté de Notre-Dame des Carmes auprès de la baronne de Rochemarne. Après avoir fait part de ses inquiétudes au révérend père Théophile, celui-ci s'était empressé de rejoindre la moribonde.

Soit l'émotion produite par les souvenirs que venait de lui retracer le tabellion, soit la douleur qu'elle avait ressentie en se rappelant l'auteur d'une faute doublement chère et doublement criminelle, — toujours est-il que la baronne de Rochemarne, pendant que s'éloignait l'homme de loi, rendit le dernier soupir.

L'immense fortune que laissait la défunte fut désignée pour être employée à la fondation d'une succursale de Notre-Dame des Carmes, dans une commune non éloignée de Paris.

Le choix et l'acquisition des terrains ayant été confiés au révérend père Théophile, le jésuite s'empressa d'en faire part à un sien frère, pauvre père qui végétait à l'aumônerie de l'Hôtel-Dieu, et lui promit de le faire nommer chapelain du nouveau monastère, au s tôt qu'il serait construit.

DE KERROY.

(La suite à un prochain numéro.)

ver à cette place d'armes, dans laquelle l'artillerie doit établir les batteries de brèche.

On a exécuté autour de la Vi la Corsini une espèce de redoute rectangulaire dans laquelle on pourra placer des obusiers pour débusquer l'ennemi des maisons qu'il occupe dans la villa et la place. L'ennemi s'est beaucoup préoccupé de cet ouvrage ; plusieurs de ces pièces ont ébréché le parapet le matin ; mais on est parvenu à l'épaissir, et il est à croire qu'au moyen du travail de nuit, la redoute pourra être livrée à l'artillerie dans la matinée du 16.

Dans le jour, on a élargi les travaux entrepris au centre, et on continue d'y sapes pleines pour avancer la place d'armes qui doit contenir les trois batteries de brèche.

L'artillerie a ralenti son feu pendant la nuit, sur la demande du génie, afin de ne pas inquiéter les travailleurs des cheminements que l'on poussait en avant.

Pendant le jour, les batteries 1 et 2 ont peu tiré. La batterie de mortiers, au contraire, a fourni un feu assez vif, surtout dans la matinée. Le mortier de droite lançait des boules dans le bastion 6, les trois autres dans le bastion 8, et principalement dans la direction d'un bâtiment que l'on supposait contenir un magasin à poudre. Les projectiles ont paru bien dirigés, mais il n'y a pas eu d'explosion dans le bâtiment précité.

La batterie n. 4 a détruit, sur la face droite du bastion 6, tout ce qui dépasse le cordon ; cette face ne produit plus de feu ; le tir est dirigé sur le flanc droit du même bastion, afin de le ruiner. Cette batterie continue d'être inquiétée par des feux d'échaupé.

La batterie n. 5 a complètement ruiné la face gauche du bastion 7 jusqu'au cordon. Cette face ne produit plus de feu. La batterie cherche à contre battre, malgré l'obliquité du tir, le flanc gauche du bastion 8, mais elle a souffert des projectiles ennemi. Deux canonniers y ont été blessés ; l'un des deux a été amputé de la cuisse.

La batterie n. 6 a complètement ruiné le saillant du bastion n. 7 et la maçonnerie jusqu'à 3 mètres environ au dessus du sol. Mais les terres ne s'éboulaient pas facilement, ce qui pourrait faire croire que derrière le revêtement, il y a d'anciennes constructions, ou bien un terrain schisteux.

On a recouvert dans la troisième parallèle l'emplacement pour une batterie de brèche contre la face droite du bastion 6.

Le chiffre approximatif des pertes peut être évalué à 6 hommes tués et 32 blessés, dont 2 officiers blessés légèrement, et un officier tué, M. Castanet, capitaine du 55e de ligne.

Signé : OUDINOT DE REGGIO.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

La frégate à vapeur l'*Orénoque*, venant de Civitavecchia, est arrivée à Toulon samedi à 7 heures et demie du soir. Ce navire était déjà en mer lorsqu'il a été rappelé par des coups de canon pour recevoir une dépêche destinée au gouvernement.

Rome a été attaquée le 21 à onze heures du soir ; nos troupes ont donné l'assaut avec une intrépidité au-dessus de tout éloge, et à deux heures du matin nos soldats étaient maîtres des remparts. Voici, du reste, les renseignements reçus par l'*Orénoque* du théâtre de la guerre.

De la tranchée, le 22 juin, 2 heures du matin.

L'assaut a été donné le 21 juin à onze heures du soir.

Trois colonnes ont gravi les brèches faites aux bastions 6 et 7 et la couronne qui les unit.

Les troupes ont marché résolument et ont enlevé les positions sans grandes pertes. A l'heure qu'il est, l'ambulance n'a reçu que deux capitaines et huit ou dix hommes.

Cinquante prisonniers, dont trois officiers, viennent d'être amenés. L'ensemble des opérations est des plus satisfaisants.

La correspondance suivante contient, sur les opérations de notre armée qui ont précédé l'assaut, des renseignements qui seront lus avec intérêt :

Civitavecchia, 21 juin 1849, 8 heures du matin.

Me voici de retour du camp. Hier 20, dès quatre heures du matin, la canonnade a commencé de notre côté sur divers points à la fois. Nos batteries ont beaucoup tiré et justifié. Vers huit heures du matin, le feu s'est un peu ralenti. Nos batteries de siège sont occupées à ouvrir trois brèches : toutes les tris du côté, afin de pouvoir lancer trois colonnes à la fois. Mais les murs, bâtis avec l'acier romain, sont difficiles à entamer. Nos artilleurs ont creusé le fond de plusieurs pièces romaines en les leur démontant. On a surtout paralysé entièrement la batterie romaine du *Testaccio*. Le corps

dit de la place, vers la porte Saint-Pancrazio, et en face des villas Corsini et Pamphili, ne répondait plus à notre feu qu'avec trois canons.

Enfin hier, dans le camp, tout le monde était content, car on paraissait vouloir sortir de cette espèce de réserve où l'on était resté jusqu'à ce jour. Le général comptait pouvoir donner l'assaut aujourd'hui même ou demain au plus tard.

J'ai assisté à un magnifique spectacle de la canonnade, une lunette à la main, sur le balcon d'une villa des environs de Rome. Avant hier, on a arrêté un petit convoi de poudre et un courrier se rendant à Rome. Hier matin, les dragons et les chasseurs réunis ont fait une razzia d'environ 450 ou 480 boulets, au moment où ils allaient entrer dans Rome. Le même jour, à quatre heures du soir, deux escadrons de chasseurs et deux de dragons ont quitté le camp pour aller attendre, à son passage, un bailli lombard arrivant de Palestrina avec un convoi de vivres et de munitions.

A deux heures et demie du soir, le feu continuait avec assez de vivacité, bien que les Romains ne répondissent qu'à de rares intervalles. Le but de notre artillerie était d'abattre des murailles qui gênaient les opérations militaires et d'achever de démonter quelques batteries ennemies. Tel est l'historique de la journée du 20.

Ajoutez que les envoyés de Gaète, MM. le duc d'Harcourt, le comte de Rayneval, le prince de Ligne et quelques autres personnages, sont arrivés au camp qu'ils doivent quitter ce matin pour retourner auprès du pape ; ils suivront la voie de Fiumicino et s'embarqueront sur le *Vauban*. Ces messieurs pour ont renseigné Pie IX sur le véritable état des choses et les progrès des opérations du siège.

Le *Moniteur sicilien* publie une proclamation du général Fianigieri, prince de Satriano, annonçant la résolution prise par le roi de Naples d'envoyer en Sicile son fils aîné comme vice-roi des provinces au-delà du Phare. Cette nouvelle paraît avoir été accueillie avec satisfaction par la population sicilienne.

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ORDRE DU MINISTRE DE LA GUERRE A L'ARMÉE.

A Paris, à Lyon, dans plusieurs départements, l'armée, durant ces derniers jours, a rendu d'immenses services au pays et à elle-même.

Elle a démenté les calomnies qui l'accusaient de sympathiser avec le désordre.

Elle a fièrement relevé son drapeau devant les factions.

Sa place, dans la société, est nettement marquée ; c'est celle de protectrice de l'ordre, et par conséquent de la liberté sous la loi.

Ses droits à un légitime orgueil sont de nouveau consacrés ; ils sont la récompense de la discipline, du courage et du dévouement.

Soldats, au nom du président de la République et du gouvernement, le ministre de la guerre vous en félicite ; il vous en remercie au nom du pays tout entier.

Le ministre de la guerre,  
RULHIÈRES.

Un journal publie la correspondance suivante :

Monsieur, j'occupe tous les jours une quinzaine d'ouvriers qui gagnent de bons salaires, ont les vivres à bon marché et pouvaient facilement aux nécessités de la vie ; mais, hélas ! qu'est-ce cela, s'ils ne sont éclairés de la lumière sociale ?

C'est ce que pensait l'un d'eux qui voulut les prévenir qu'au café voisin on disait que la Constitution était violée et qui crut devoir les réunir pour aviser au parti à prendre.

Voici ce qu'ils lui répondirent :

« Nous ne pouvons passer nos journées à lire des gazettes qui se contredisent ou à écouter les oisifs ; ça nous casserait la tête et ça ne ferait pas avancer notre ouvrage. — Il nous est impossible de décider si la Constitution est violée ou non. Cela exigerait des connaissances qui nous manquent entièrement. Quand nous sommes malades, nous allons trouver un médecin, nous avalons ses drogues ; c'est à lui de les connaître. Quand nous avons un procès, nous écoutons notre avocat. Si nous voulons discuter sur la médecine et sur le droit, nous serions des sots puisque nous n'avons jamais étudié ces sciences. Il en est de même en politique. Cette matière ne nous paraît pas pouvoir s'apprendre en un quart d'heure. Si elle était si facile il y a longtemps que nous serions bien gouvernés, car il y a longtemps que l'on fait de la politique. La France a nommé des représentants : c'est à eux et à la majorité de décider si la Constitution est violée. Quant à nous, une fois que nous avons voté, notre besogne est finie. Je ne vois pas de plus atroce absurdité que de vouloir décider de cette question de notre chef contre l'Assemblée nationale. »

« D'ailleurs trois nous, pour des raisons si subtiles et si équivoques, mettre encore tout sens dessus dessous, faire une autre révolution qui coûtera des centaines de millions, lesquels retomberaient lourde-

ment sur le contribuable, sur le travail et sur l'ouvrier ! en définitive, que ceux qui veulent avancer dans les places en aillent chercher d'autres que nous qui savons bien que nous resterons toujours à conduire la charrue ou à pousser le rabot. »

Si vous trouvez que l'interlocuteur en blouse avait raison, vous pouvez reproduire ma lettre.

A partir de demain, l'Assemblée législative reprendra le cours de ses séances, et tout annonce qu'elles ne seront plus interrompues. Nous aurons d'abord les interpellations de M. Savoie sur les affaires étrangères, et particulièrement sur les affaires allemandes. On n'a pas oublié que M. Savoie, dès mercredi dernier, prétendit que le renvoi à lundi était trop éloigné, et que probablement à cette époque les Prussiens arriveraient trop tard. A l'entendre, les Prussiens devaient être à Strasbourg, et ils ne pouvaient manquer d'invalider notre frontière. On ne se hâta de proclamer que la patrie était en danger. Eh bien, nous touchons au terme que M. Savoie regardait comme trop éloigné, et personne n'a osé dire que les Prussiens aient fait un pas de plus, et qu'ils aient pris à notre égard une attitude menaçante. Les interpellations de M. Savoie étaient évidemment comme toutes les interpellations de ce genre, une manière d'agiter l'opinion et de faire perdre du temps à l'Assemblée.

Les clubs sont supprimés, mais l'organisation des clubs reste. Les socialistes le connaissent ; ils sont enrégimentés ; ils savent quels sont les chefs de ces clubs *in partibus* ; ils correspondent, et maintenant ils s'organisent comme réunions électocables. Voici la proclamation de cette réunion, dont l'existence est si redoutable pour la tranquillité publique. La proclamation est adressée aux électeurs de la Seine.

Citoyens électeurs,

« Le comité démocratique socialiste, en vertu du mandat que vous lui avez donné de diriger les élections à la législative, a repris hier soir les opérations électorales qu'il avait suspendues le 18 mai dernier. « Dans cette séance, il a renouvelé son bureau, discuté toutes les questions relatives à sa compétence ou à ses attributions, et pris les mesures nécessaires à la prompt réunion de toutes les forces de la démocratie. »

« Malgré les entraves de l'état de siège, vos délégués, « forts de votre appui, espèrent, citoyens, remporter au « 8 juillet une victoire plus constante encore qu'au 15 « mai dernier. »

Cette proclamation était suivie de la note suivante, dont la rédaction seule est un grave enseignement :

« Aujourd'hui dimanche 24 juin, le comité se réunit « à midi précis, rue Saint-Spire, in passe de la Grosse- « Tête, 8. Il engage ceux de ses membres qui n'ont pas « assisté à la première séance à ne pas manquer à « celle-ci. »

« La gravité des circonstances leur en fait un devoir. »

Cette rue Saint-Spire et l'impasse de la Grosse-Tête, où les socialistes se sont réunis, sont situés dans le quartier Saint-Denis, au milieu d'un pâté étroit et obscur de maisons misérables adossées au passage du Caire. On nous a dit que le commissaire de police a dû, conformément aux lois, se présenter pour assister à cette réunion.

On se tromperait grossièrement dans les départements si on croyait que la conspiration socialiste et montagnarde se tient pour complètement découragée et battue. Soyez persuadés au contraire qu'elle ne donne pas sa démission. Mais l'autorité le sait ; et comme les anarchistes sont criblés à jour par la police qui compte parmi eux de nombreux informateurs, on surveille tous leurs actes, toutes leurs réunions et toutes leurs intrigues.

Le gouvernement français vient d'adresser aux pays limitrophes l'invitation de faire interner les montagnards fugitifs qui ont pu gagner la frontière et s'y échapper à l'étranger. La présence de ces hommes turbulents serait en effet un danger continu pour la tranquillité du pays ; ils n'ont d'autre but à choisir pour résidence que la Suisse et l'Angleterre ; car les autres puissances ont exprimé l'intention formelle de les expulser de leur territoire et de les envoyer en Amérique.

#### CHRONIQUE PARISIENNE.

Cette nuit, un orage très violent s'est étendu sur Paris ; mais ce matin le soleil a reparu. La pluie, qui a tombé de 3 à 8 heures du matin, n'a point rafraîchi l'atmosphère.

— M. Bourcart, chef du 3e bataillon de la 1re légion, vient d'adresser à M. Gasc, officier de ce bataillon, la lettre suivante :

Monsieur,

« Le colonel me charge de vous prier de lui adresser votre démission pure et simple, et de la faire passer par la voie hiérarchique, c'est-à-dire par mes mains. »

« Cela fait, permettez-moi de vous dire un mot en mon nom personnel :

« L'homme qui a déshonoré la légion, l'officier qui a mérité d'être chassé honteusement de son sein, c'est vous, qui, au 23 juin 1848, abritant votre lâcheté derrière vos soi-disant opinions politiques, refusiez de marcher avec vos camarades pour la République contre ceux qui attaquaient l'ordre social tout entier; c'est vous qui avez encore manqué à l'appel le 13 juin dernier, et qui avez attendu, pour donner votre démission, que vous fussiez cité devant le conseil de discipline pour y répondre de votre inqualifiable conduite, espérant ainsi trouver l'immunité dans le scandale, car vous vous êtes mis dans le cas d'être privé de votre grade. »

« Telle est la réponse que je tenais à vous faire comme citoyen et comme chef de bataillon. »

— Le ministre de la guerre vient de saisir le conseil d'Etat de l'étude d'un projet de loi sur l'organisation du barreau et des officiers ministériels en Algérie.

— On annonce que le ministre de la marine vient d'au oriser M. l'amiral de Mackau, qui n'est parvenu en ce moment d'aucun commandement, à attacher à sa personne un aide de camp en service actif. M. de Mackau a porté son choix sur M. le capitaine de frégate de Kerouartz.

— Il y a quelques semaines, nous annoncions que dix-sept sœurs de charité avaient succombé à Paris dans l'exercice de leur pieux ministère. Aujourd'hui ce nombre s'élève à quarante-deux.

Nous demandions dans notre premier article qu'on voulût bien nous désigner une seule femme socialiste, — une seule, ce n'était pas trop, — qui eût été enfermée dans les hôpitaux de Paris pour y partager avec les saintes filles de Saint-Vincent de Paul le périlleux devoir de sauver les cholériques.

Il ne nous a été fait aucune réponse.

Nous nous y attendions. Ces femmes socialistes qu'on a vues s'asseoir aux *agapes fraternelles* le jour de Noël, dans la salle Valentin, sous la présidence du vénérable Pierre Leroux, ne portent pas la fraternité jusqu'à aller soigner leurs frères malades.

— On a trouvé dans les papiers de M. Considérant des preuves matérielles d'une alliance offensive et défensive entre la Montagne et la République mazzinienne. Il paraît certain que le triumvirat aurait recruté dans les sociétés secrètes des Etats romains et dans celles de France une véritable armée dite *légion franco romaine*, dont le quartier-général était Marseille, et qui devait faire une diversion importante en faveur de l'insurrection. Cette légion, entre autres aux frais du gouvernement romain, aurait coûté, dans le courant du mois de mai, quarante-deux mille francs.

#### Départements.

On écrit de Privas, le 24 juin :

Dimanche dernier, la femme Terrasse, demeurant aux environs de Flaviac, sortant de l'office divin, regagnait son domicile avec un enfant de deux à trois ans. Forcée de traverser le torrent d'Erieux, que les pluies avaient grossi considérablement, elle se jette, avec l'enfant, dans un bateau que dirige une jeune fille. A peine mis en action, ce bateau, détaché tout à coup de la corde transversale par la rupture de celle qui l'y retient, est entraîné par le courant vers un gouffre profond. La conductrice, apercevant le danger, se jette à l'eau dans un endroit propice et parvient à regagner la rive, tandis que le bateau, arrivé au milieu du gouffre, sombre avec la femme et l'enfant qui s'y trouvaient. Leurs cris amènent aussitôt plusieurs personnes qui s'élancent pour les secourir; mais la femme avait disparu dans le gouffre, et l'on ne put l'eau retirer que morte. Quant à l'enfant, il a été sauvé, grâce à ses vêtements qui l'avaient maintenu que quelques instants sur l'eau.

#### NOUVELLES LOCALES.

Nous avons annoncé, dans notre numéro du 23 juin, que les cuirassiers accourus aux environs de notre ville et cantonnés entre Ecully et Lionest, avaient été mal reçus par les habitants. Nous avions émis cette assertion sur la foi d'un journal de la localité, mais des renseignements ultérieurs nous ont heureusement détrompés.

Le 7<sup>e</sup> cuirassiers était rendu le 15 au soir dans les positions qu'il avait mission d'occuper. Les braves cavaliers de ce beau régiment ont bivouaqué pendant toute la nuit du 15 et la journée du 16, et la pluie qui tombait à torrents, de même que l'orage affreux qui tombait d'angoisses, les ont trouvés fermes et immobiles à leur poste, surveillant les routes et interceptant les communications.

Mais le matin on s'est empressé de leur envoyer, des maisons voisines, toutes sortes de provisions et de réconfortants. Les paysans comme les bourgeois offraient leur tribut avec un zèle remarquable, et lorsque les cuirassiers purent descendre de cheval pour prendre leurs cantonnements, on se disputait la faveur de les loger.

Cette rectification est une bonne fortune pour nous qui nous applaudissons de voir les populations et l'armée unies dans le même amour de l'ordre, dans le même respect des lois.

— M. le général Magnan et le général d'Arbouville viennent d'être nommés grands officiers de la Légion d'Honneur.

Cette haute récompense, si bien méritée, sera vue avec bonheur dans notre ville, où l'on a pu apprécier le talent et la bravoure de ces deux généraux. Le gouvernement vient de s'acquitter envers eux, mais Lyon leur doit encore un témoignage de sa gratitude, et nous espérons bien qu'avant peu cette dette sera payée.

— L'autorité a fait saisir hier, chez un imprimeur de la ville, une feuille ayant pour titre : *Profession de foi du citoyen Gustave Naquet, rédacteur en chef du Peuple souverain*, qui se présentait comme « candidat à l'Assemblée législative, pour l'élection du 8 juillet, dans le département du Rhône. »

— On sait que le 14 juin, jour où le fort Lamothe devait être livré aux insurgés, le 2<sup>e</sup> léger partait pour St Rambert et remontait la Saône en s'éloignant de Lyon. C'est le 49<sup>e</sup> qui est allé remplacer le 2<sup>e</sup> léger, au fort Lamothe. Ce choix de l'autorité du 49<sup>e</sup> de ligne pour la garde d'un poste aussi important, montre quelle confiance les braves soldats de ce régiment et les officiers qui les commandent peuvent inspirer dans les circonstances difficiles où se trouve notre malheureux pays.

Nous rendons hommage au bon esprit et à la constance qu'a montrés le 49<sup>e</sup>, qui, de St-Cyr et de Saint-Rambert, est arrivé à Lyon, pour occuper successivement l'École vétérinaire, l'Hôtel de Ville, puis enfin Givors, et n'a pu prendre de repos qu'après huit jours de fatigues incessantes.

— Charbonnières était en émoi dimanche soir.

Le cri : au feu ! s'étant fait entendre non loin de la propriété de M. Martin, ancien député, ancien maire de Lyon, le 7<sup>e</sup> de hussards, en cantonnement dans cette commune, s'élança vers l'incendie.

Une grange remplie de fourrage était la proie des flammes.

Eveillé par les murs qui croulaient autour de lui, un domestique de la ferme, couché au milieu du foin, n'a pu s'échapper qu'après avoir été horriblement maltraité par le feu; les médecins assurent cependant qu'il vivra.

Les hussards sont parvenus à retirer leurs chevaux et trois vaches qui étaient dans les écuries; une seule de ces dernières a été entièrement brûlée. De la ferme, il ne reste plus que quelques pans de muraille. Cette propriété était assurée.

On attribue cet incendie à un crime.

Une jeune fille, au moment où le feu se déclarait, ayant aperçu un homme en blouse qui sortait de la grange, lui dit : « C'est mal, monsieur, de vous en aller quand vous voyez que ça brûle ! » A ces mots, l'inconnu aurait pris la fuite.

L'autorité informe.

La population de Charbonnières est unanime sur la part d'éloges qui reviennent aux hussards du 7<sup>e</sup>; plusieurs d'entre eux ont été blessés en travaillant à éteindre le feu.

#### NOUVELLES ETRANGERES.

##### ALLEMAGNE.

GRAND DUCHÉ DE BADE. — HEIDELBERG. — 18 juin. — Hier, Mieroslawski a passé en revue, ici, 10,000 hommes; il était accompagné de plusieurs officiers français décorés de l'ordre de la légion d'honneur. Il a été accueilli dans les rangs au chant de la Marseillaise. La légion suisse, mandée par Becker, était présente.

Les Prussiens ont de nouveau lancé des bombes sur la ville de Mannheim, mais elles n'ont causé aucun dégât.

CARLSRUHE, 20 juin. — On annonce que les Prussiens sont entrés par Gernersheim, qu'ils ont occupé Bruchsal et Neudorf, et que 6 000 hommes sont en marche. On ajoute que des Prussiens ont passé le Rhin au dessus de Knechtlingen.

On dit que les Bavares ont été battus près de Wiesloch et une partie de l'armée Badoise du Necker près de Herslbom.

On croit que les Prussiens seront bientôt ici.

STUTTGARDT, 20 juin. — Le plus grand nombre des représentants de l'Assemblée nationale allemande est déjà partie pour Carlsruhe, quelques uns seulement se sont rendus dans leurs foyers pour être prêts au premier signal.

Des lettres de Prague annoncent que depuis cinq jours une grande bataille est engagée entre les Hongrois et l'armée austro-russe sur les rives de la Waag. Cette nouvelle s'accorde avec celle donnée par la *Gazette d'Augsbourg* de victoires remportées par les Hongrois près d'Ohenbourg et de Shered.

— MANNHEIM, 17 juin, 9 heures du soir. — Avant-hier la fusillade et la canonnade entre Ludwigshafen et Mannheim ont duré jusqu'au soir; le feu prit au magasin d'entrepôt.

Hier matin la canonnade a recommencé; les Prussiens ont riposté avec de la grosse artillerie.

Le matin la fusillade a beaucoup diminué; jusqu'à présent la canonnade n'a pas recommencé.

— On écrit de Stuttgart, le 18 :

La nouvelle du vote de la chambre, approuvant la résolution du ministère de ne plus laisser l'Assemblée nationale siéger à Stuttgart, s'est bientôt répandue dans toute la ville, et a attiré une grande foule aux abords du local des séances.

A une heure, on battit la générale, et dès deux heures, toutes les troupes et la garde bourgeoise, au nombre de 6,000 hommes environ, étaient réunies sur les places. Le manège, où ont lieu les séances de l'Assemblée nationale, fut occupé, et la plupart des rues de la ville supérieure encombrées par de forts piquets de troupes, sans la participation de la garde bourgeoise.

Les députés s'étaient réunis à l'hôtel Marguard, où se trouve le bureau et où de neure M. Lowe; vers trois heures, ils se ren firent au manège, bras des bras, bras dessous, entourés d'une grande foule et au milieu des acclamations. Au coin de la rue de l'Hôpital, ils trouvèrent le passage gardé par les troupes. Ils demandèrent à passer au nom de l'Assemblée nationale allemande. L'officier qui commandait leur répondit qu'il avait ordre de repousser tout le monde. Il s'engagea une petite contestation, à laquelle le colonel et le commissaire civil préposé par le gouvernement prirent part. Le refus fut réitéré avec politesse, mais non moins positivement.

M. Lowe protesta contre cet acte de violence par quelques paroles énergiques; puis l'Assemblée se dirigea de nouveau vers l'hôtel Marguard. A cette occasion, s'était attroupée une foule immense, et l'on dit avoir entendu proférer des injures contre les ministres et le général de Miller. Un piquet de cavalerie posté dans la rue de la chancellerie fit une charge, et l'on dit que les lances ont fait plusieurs blessures. On disait que M. Louis Simon était blessé à l'œil.

La régence, qui voulut se rendre au manège en voiture, fut reçue et renvoyée à peu près comme l'Assemblée nationale. Les troupes ont occupé les issues du manège, et les sapeurs ont détruit à l'intérieur les sièges, les drapeaux, tout ce qui servait aux séances, afin de les rendre impossibles. La troupe fait les patrouilles. Des milliers d'habitants parcourent en tous sens la longue rue Royale; mais la foule est bien plus épaissie encore devant l'hôtel Marguard, où les députés sont réunis.

Un bataillon d'infanterie, une demi-batterie et un escadron de cavalerie sont arrivés de Canstadt à trois heures. Toutes les stations du chemin de fer de Ludwigbourg et d'Esslingen sont fortement occupées, de même que les localités environnantes et les routes de l'Oberland ba lois.

Au moment où j'écris, les dispositions de cette capitale sont très satisfaisantes, et les agitateurs y sont en minorité. Les campagnes, au contraire, sont très agitées, et l'on se propose, de plusieurs côtés, de venir à Stuttgart en grand nombre et en armes.

Huit heures du soir. — Sur la place du Palais où bivouaquent un bataillon d'infanterie et une batterie, les soldats en sont venus à quelques rixes avec le peuple, mais elles sont restées sans conséquences graves. On s'attend, pour le soir, au moment où les charets se videront, à une démonstration contre M. Römer. Les moindres excès nous amèneraient l'état de siège, sans qu'il y ait pour cela besoin de barricades. On a saisi des armes et opéré quelques arrestations.

A. MEINEL, gerant.

CHANOINE, imprimeur, à Stuttgart, 18, place de la Chapelle.